



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 76580

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur l'impérieuse nécessité de relancer le fret ferroviaire pour le transport de marchandises sachant que moins il y aura de trains de marchandises, plus il y aura de camions sur les routes. Le Gouvernement a présenté le 14 septembre 2009, un plan d'engagement national pour le fret ferroviaire. Mais ce second souffle souhaité par le Gouvernement, a du mal à se concrétiser sur le terrain. Le Grenelle de l'environnement a fixé comme objectif de porter la part des transports alternatifs de 14 à 25 % à l'horizon 2022. Cet engagement national correspond à un investissement courageux de plus de 7 milliards d'euros d'ici 2020. Un comité de suivi de cet engagement national pour le fret ferroviaire a été mis en place avec l'ensemble des parties prenantes pour suivre l'avancement de la mise en oeuvre de ce programme d'activités où la Moselle Est et notamment UFLI ARGO filiale de la SNCF ne peuvent être absents. Il lui demande où en sont actuellement les projets concrets pour la Moselle Est si durement touchée par les pertes d'emplois.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est déterminé à mettre en oeuvre les objectifs du Grenelle de l'environnement parmi lesquels figure le développement des modes de transport alternatifs à la route notamment le fret ferroviaire. Le Gouvernement a présenté, au Conseil des ministres du 16 septembre 2009, l'engagement national pour le fret ferroviaire. Il traduit dans les faits l'ambition du Grenelle de l'environnement de porter la part des transports non routiers et aériens de 14 % à 25 % à l'horizon 2022. Le comité de suivi de cet engagement national pour le fret ferroviaire a été installé le 26 janvier 2010. Ce comité, présidé par le secrétaire d'État chargé des transports, est notamment constitué de Réseau ferré de France (RFF), des entreprises de transport ferroviaire de marchandises (SNCF, Euro Cargo Rail, CFL Cargo, VFLI, Colas Rail, Europorte 2, B-Cargo), des organisations syndicales, d'associations de chargeurs, de l'union des ports de France, de France nature environnement et de parlementaires. Il est chargé de suivre l'avancement de la mise en oeuvre de cet engagement avec l'ensemble des parties prenantes. La déclinaison locale de cet engagement national pour la Moselle se traduit par plusieurs actions engagées par la SNCF ainsi que par sa filiale VFLI Cargo implantée en Lorraine. Ainsi, en début d'année 2010, VFLI a obtenu le renouvellement du marché de transport de produits sidérurgiques entre Dillingen et Thionville en partenariat avec Fret SNCF et a démarré un trafic de tubes d'acier au départ de Forbach en liaison avec Captrain Deutschland, filiale de la SNCF en Allemagne. Ces trafics ont permis de conforter l'emploi au sein de la filiale VFLI Cargo, par ailleurs très affectée par la fermeture de la cokerie de Carling qui était son principal client jusqu'à l'automne 2009. D'autres trafics sont actuellement à l'étude ; ils sont conditionnés par la possibilité d'utiliser une plate-forme de stockage et de transfert rail-route sur le site des cokes de Carling. Par ailleurs, VFLI est en permanence disponible pour analyser, en liaison avec les acteurs économiques et politiques locaux, la possibilité de créer un opérateur ferroviaire de proximité en Moselle-Est. Cette solution a en particulier été évoquée lors des assises du fret ferroviaire en Lorraine tenues en décembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76580

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4146

Réponse publiée le : 14 septembre 2010, page 10017